

## À Hyères, Mini Green Power signe un contrat pour la vente de 6 centrales



Par [Gilles Carvoyeur](#) -- le 25 novembre 2024

**Mini Green Power signe un contrat cadre avec un acteur international du déchet pour la réalisation d'un démonstrateur de 1 MWth et de cinq unités de 10 MWth sur 5 ans valorisant du CSR.**

Mini Green Power annonce la signature d'un contrat cadre pour la réalisation d'un **démonstrateur de 1 MWth et de 5 centrales de 10 MWth** permettant la valorisation d'un total de plus de 110 000 t/an de combustible solide de récupération (CSR). Ces centrales seront réalisées dans la continuité du démonstrateur, sur une période de 5 ans.

**L'entreprise hyéroise Mini Green Power prendra en charge la conception, la fabrication, l'assemblage, les tests en usine ainsi que l'installation du démonstrateur et sa mise en route sur site.**

Ce démonstrateur sera testé à Hyères, puis installé sur un des sites du client. Sa mise en service est prévue au premier semestre 2025. Les centrales de 10 MWth seront installées entre 2026 et 2030.

L'ensemble de ces 6 centrales **réduiront significativement les émissions de CO2 sur leur durée de vie de 20 ans** par rapport à des centrales gaz de même puissance.

Ces projets ambitieux marquent le début d'une collaboration stratégique entre les deux entreprises, visant à renforcer leurs positionnements mutuels sur le marché des énergies bas carbone et des solutions durables. Ils affirment également une volonté commune de développer des solutions énergétiques avancées et respectueuses de l'environnement.

**Jean Riondel**, PDG de [Mini Green Power](#) : « *La signature de ce contrat cadre marque le début d'une aventure passionnante. Il prouve la confiance et l'engagement de notre partenaire envers notre entreprise et nous permet de nous projeter sur une collaboration à long terme. Nous sommes impatients de voir les résultats de cette collaboration fructueuse* ».

### À NOTER...

Les **combustibles solides de récupération** sont des combustibles permettant la valorisation énergétique des **déchets ultimes** issus de la valorisation matière en substitution d'énergie fossile. Ils répondent à la réglementation.